

5^e RENCONTRES NATIONALES ÉNERGIE & TERRITOIRES RURAUX 2, 3 & 4 SEPT. 2015

Vers des territoires à énergie positive

Synthèse de l'atelier 6

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ÉNERGÉTIQUES

Amorcer une boucle financière vertueuse au profit du territoire

Responsable de l'atelier et de la restitution :

Philippe VACHETTE, ancien gérant de la SCA Énergie Partagée Investissement

Intervenants :

Pierre LEPILLER, Directeur Pôle Production & Recherche de SEOLIS

Laurent CAUSSE, responsable énergie, Coop. Fermes de Figeac

Patrick SABIN, Vice-Président de la CC de Haute-Lande

Claudio RUMOLINO, chargé de mission chez Valorem

De ces échanges riches, on peut ressortir clairement qu'il y a un besoin important d'avoir des conseils pertinents et urgents de conseillers en montages juridiques et financiers pour renforcer la sécurisation des projets, surtout pour réussir les nouveaux montages. Il faut aussi mutualiser entre collectivités locales les expériences (réussites et difficultés) sur ces sujets assez pointus, et jusqu'ici souvent réservés aux financiers ou aux avocats d'affaires.

Les tiers investisseurs - y compris auprès des collectivités - peuvent maintenant être privés, en présentant donc des modes d'intervention plus souples et réactifs (on a heureusement dépassé maintenant la position d'opposition systématiques des banques). La loi de transition énergétique permet quelques bonnes ouvertures, notamment, la forme «SEMOP», société à objet unique.

Dans l'esprit de la loi de transition énergétique, il faut globaliser les projets et la démarche de production d'ENR avec ceux - moins visibles mais tout aussi indispensables - de l'efficacité énergétique. On peut ainsi interagir, en fléchant ou réinvestissant les bénéfices des projets ENR rentables et sûrs (type photovoltaïque) sur la démarche longue de la rénovation énergétique (cf. les centrales de Juranord).

Les élus doivent se rappeler que ce sont eux qui ont (ou qui devraient avoir) la main sur les décisions d'implantations d'installations d'ENR, via les recommandations précises inscrites dans les SCOT et les PLU ! Dans ces documents, il ne faut pas qu'ils oublient d'introduire des points de repères solides comme la charte des TEPOS, tel quel ou en l'adaptant au contexte.

On peut laisser porter la phase de développement - par essence à risque - par des professionnels (sous réserve de bien vérifier et contrôler qu'ils portent des valeurs de base concernant le bien commun - oui, ça existe !). Comme ce sont souvent des groupes moyens ou grands, il faut veiller, dès le stade des autorisations, à la mise en place d'une promesse officielle de cession de part de la société qui a lancé l'exploitation, pour sauvegarder l'avenir : ces parts peuvent être achetées par la SEM ou SCIC dont la collectivité locale est actionnaire, avec les recettes fiscales et locatives de l'installation, surtout dans le cas de l'éolien. On ne prend pas de risque avec l'argent du citoyen de base (celui qui n'est pas bien au courant), mais avec les revenus fiscaux ou sociaux des projets lancés.

Une question est souvent revenue : « Comment donner plus de pouvoir à l' élu lanceur et dynamique qu'aux élus freineurs ? »

On voit ou on sent s'exprimer les réticences des élus décideurs (ruraux ou urbains) tant qu'on n'a pas fait un gros effort de pédagogie sur l'indispensable transition énergétique ! Une forte identité territoriale est aussi un très bon atout pour des investissements participatifs (cf pays du Mené).

Comment sécuriser dans la durée des équipes d'élus autour de projets qui vont mettre 5 à 8 ans à se réaliser ? Une petite équipe d'élus motivés, un noyau dur solide dans le temps, se renforçant avec des visites de bonnes réalisations, en y associant largement des citoyens. Et faire des fêtes qui valorisent ou construisent le récit politique du futur processus ! Alors la mobilisation de l'épargne vient plus facilement. Une bonne information permet une bonne mobilisation de l'épargne !

Les projets de Négawatt, tournés vers la réduction et l'optimisation de consommation d'énergie doivent avoir la même importance que les réalisations en énergies renouvelables. Mais attention... l'épargne locale ne doit pas être un alibi !

Oui, en matière de financement, il y a de nombreuses solutions pour associer aux projets les collectivités et les citoyens volontaires ! Il faut vouloir aller découvrir ces solutions testées par d'autres et accepter de se lancer à les essayer ! Pour paraphraser Margaret Thatcher qui se réfugiait souvent derrière le slogan abrupt TINA : *There is No Alternative*, on peut affirmer que via la créativité des TEPOS, le nouveau mot d'ordre sera de plus en plus : TAMA : *There are Many Alternatives* !